



Communauté
d'Agglomération
du Pays
de Saint-Malo



Recrute pour sa Direction de la Coopération Territoriale

Chargé-e de mission Aménagement *Cadre d'emploi des attachés territoriaux*

Le pays de Saint-Malo est un territoire qui rassemble près de 174 000 habitants, au sein de 71 Communes organisées en 4 Communautés (1 d'agglomération et 3 de communes). Via le P.E.T.R (Pôle d'Equilibre Territorial Rural), les 4 Communautés du pays de Saint-Malo portent à cette échelle, un projet de développement durable fédérateur qui aborde de nombreuses thématiques et constitue un cadre d'actions coordonnées, en termes :

- d'aménagement (urbanisme, commerce, agriculture...)
- de santé (information, formation, communication, prévention, médiation...)
- de transitions (énergie/logement, énergies renouvelables, mobilité durable...)
- de contractualisations (contrat régional, politiques européennes, contrat de ruralité...)
- de numérique, plus particulièrement d'infrastructures (haut débit, fibre optique, téléphonie...)

Le P.E.T.R est géré par 30 élus délégués par les Communautés, qui siègent régulièrement au sein d'un Comité et d'un Bureau de pays. Au 1^{er} février 2021, l'équipe mutualisée à l'échelle du pays compte 9 agents employés par Saint-Malo agglomération au sein d'une Direction de la Coopération territoriale. L'intégralité de cette direction fait l'objet d'une mise à disposition totale et permanente au bénéfice du P.E.T.R.

A l'issue de plusieurs mois d'un travail collaboratif associant élus, agents, citoyens et partenaires, le conseil communautaire vient d'adopter son projet de territoire, feuille de route du mandat et vision à long terme du territoire, portant des valeurs d'ambition, d'innovation, de solidarité, de proximité et de bien-vivre ensemble.

Dans ce contexte, la Direction de la Coopération Territoriale cherche un ou une Chargé/e de mission Aménagement, principalement responsable de la mise en œuvre, du suivi, du bilan, et de l'adaptation le cas échéant, du SCoT – Schéma de Cohérence Territoriale – des Communautés du pays de Saint-Malo.

En rejoignant cette équipe mutualisée, soucieuse de contribuer à des actions respectueuses de l'environnement, **vous aurez pour missions de :**

- **piloter ou coordonner les études ou actions liées au schéma de cohérence territoriale**, en lien avec les instances de gouvernance mises en place, et les différents partenaires,
- **accompagner et conseiller les acteurs locaux dans la déclinaison des orientations et objectifs fixés**, plus particulièrement les autorités compétentes en matière de document d'urbanisme,
- **analyser et rédiger des avis ou contributions sur les projets de document d'urbanisme ou d'aménagement**, notamment les plans locaux d'urbanisme et projets commerciaux adressés, pour avis, au PETR, en tant que Personne Publique Associée.
- **gérer le suivi administratif et financier de la mission** : préparation et comptes-rendus de réunions, budget et bilan financiers, demandes de subventions, rapports annuels...).
- **participer et contribuer aux réseaux d'échanges existants aux différentes échelles** de travail : référents locaux, InterSCoTs, Conférence des SCoT, Fédération nationale des SCoT.

Pour réaliser ces missions, la Direction recherche un-e collaborateur-trice disposant des connaissances et compétences suivantes :

- Rigueur, sens du travail en équipe et du service public.
- Dynamisme, aisance relationnelle, capacité d'écoute.
- Capacités d'expression orale et écrite.
- Bonne maîtrise des outils informatiques (pack office, internet, ...). La connaissance ou la pratique d'outils SIG serait un plus.
- Motivations personnelles pour l'aménagement du territoire
- Connaissance en urbanisme réglementaire et des principaux outils de planification.
- Formation de niveau Bac+5 et expérience significative sur un poste similaire. Une expérience sur un territoire littoral serait un plus.
- Permis B indispensable.

En intégrant la Direction de la coopération, vous intégrerez une collectivité en plein essor mais vous découvrirez également une qualité de vie et un territoire dynamique et attractif.

Le territoire de Saint-Malo Agglomération c'est :



En tant qu'employeur, Saint-Malo Agglomération vous offre accès :

- au RIFSEEP ;
- au Comité d'œuvre Social mutualisé avec la ville de Saint-Malo ;
- à une participation employeur et mutuelle (34 € pour la mutuelle, projet d'une prise en charge à 100% de la prévoyance courant 2022) ;
- à plusieurs cycles de travail ouvrant droit à 22 RTT maximum ;
- à un protocole télétravail qui sera défini au premier semestre 2022.

CONDITIONS ET CADRE DE TRAVAIL :

TYPE DE RECRUTEMENT : titulaire ou à défaut contractuel-le (Article 3.3 de la Loi n°84-53)

TEMPS DE TRAVAIL : Temps complet – Cycle de travail de 39h avec RTT

LIEU DE TRAVAIL : PETR-23 avenue A. Conti-35400 Saint-Malo (à proximité immédiate de la gare).

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 5 septembre 2022

PERSONNE A CONTACTER POUR OBTENIR DES COMPLEMENTES D'INFORMATION :

Monsieur Bertrand DOUHET, Directeur du P.E.T.R du pays de Saint-Malo ,Téléphone : 02 99 21 17 27

CANDIDATURES (CV + LETTRE DE MOTIVATION + DERNIER ARRETE DE SITUATION POUR LES TITULAIRES) A ADRESSER A :

Monsieur Le Président de Saint-Malo Agglomération

➤ par voie postale: Saint-Malo Agglomération, Direction des Richesses Humaines, 6 rue de la ville Jégu - BP 11 - 35260 CANCALE

➤ par courriel: macandidature@stmalo-agglomeration.fr